

Vendredi 19 janvier 2024
www.sisteronjournal.com

Sisteron Journal & Val de Durance

Journal d'intérêt local culturel, sportif, commercial et d'annonces légales

ANNONCE LÉGALE SUR INTERNET

www.sisteronjournal.com/annonces-legales

ANNONCES LÉGALES (ALPES DE HAUTE-PROVENCE)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2023-347-001

Article 2 : Les annonces judiciaires et légales exigées par les lois pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats pourront être insérées dans les services de publication en ligne, pendant l'année 2022, dans le **SISTERON JOURNAL**.

Publications à l'adresse : www.sisteronjournal.com/annonces-legales

SISTERON JOURNAL

123, chemin de la Haute Chaumiane
04200 SISTERON

TÉL. : 06 62 26 24 38

Mail : contact@sisteronjournal.com

Date de réception de l'annonce : 19/01/2024 à 14h06

Date de publication de l'annonce sur internet : Lundi 22 janvier 2024

SOMΣ
ASSOCIÉS

Ordre : Médialex 7354318701

AVIS DE CONSTITUTION ASCEND ALPHA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social : 9 Place de la république
04200 SISTERON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SISTERON du 19 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ASCEND ALPHA

Siège social : 9 Place de la république, 04200 SISTERON

Objet social : La Société a pour objet :

- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location, ou encore la mise à la disposition d'un associé, à titre gratuit, de tous biens et droits

immobiliers et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément notamment les meubles meublants. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

- Et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : La société BLUESKY, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, ayant son siège social 9 Place de la République, 04200 Sisteron, est nommée premier gérant de la société pour une durée illimitée.

La société META4E, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 52 Impasse des Rainettes, 30650 Rochefort du GARD, est nommée second gérant de la société pour une durée illimitée.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Manosque.

Pour avis La Gérance